



PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE (P.A.S.H.)
Sous-Bassin Hydrographique de la MEUSE AVAL

P.A.S.H. REALISE PAR LES ORGANISMES D'EPURATION AGREES CONCERNES :

aide Association Intercommunale pour le Dévergèment et l'Épuration des communes de la Province de Liège

Intercommunale Namuroise de Services Publics

PASH DRESSE PAR :
 La Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.)
 Par délégation pour délivrance de copie conforme,

Michel CORNELIS, Vice-Président du Comité de Direction
 Jean-Luc MARTIN, Président du Conseil d'Administration
 Jean-Luc LEKUNE, Conseiller, S.P.G.E.

VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE DU GOUVERNEMENT WALLON ADOPTANT LE PASH DE LA MEUSE AVAL
 Namur, le - 4 -05- 2006

Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme
 Le Ministre-Président

Benoît LUTGEN **Elio Di Rupo**

Feuille n° 10/49 **Echelle : 1/10 000**

Informations gérées par la S.P.G.E. :

RÉGIMES D'ASSAINISSEMENT

Assainissement collectif, précisé selon les affectations au PDS (*)

de 2.000 EH et plus (Ia)
 habitat ou équip. communautaire aménagement différé loisir activité indus. ou artisanale

de moins de 2.000 EH (Ib)
 habitat ou équip. communautaire aménagement différé loisir activité indus. ou artisanale

Assainissement autonome

Assainissement autonome (II)
 habitat ou équip. communautaire aménagement différé loisir activité indus. ou artisanale

Assainissement autonome communal (IIb)
 habitat ou équip. communautaire aménagement différé loisir activité indus. ou artisanale

Assainissement transitoire (III)
 habitat ou équip. communautaire aménagement différé loisir activité indus. ou artisanale

Zone urbanisable au PDS (*) dont l'assainissement est pris en charge dans un autre sous-bassin (PDS : plan de secteur)

RESEAU DE COLLECTE ET D'EGOUTTAGE

Cas généraux

existant adjugé ou en construction à réaliser

Station de pompage

Collecteur sous pression
 Collecteur gravitaire
 Egoût sous pression
 Egoût gravitaire

Cas particuliers

A diagnostiquer - A rénover
 Fossé ou aqueduc transportant des eaux usées
 Eau de surface ayant fonction de collecteur
 Canalisations spécifiques en assainissement autonome
 Canalisations d'eau claire existantes
 Canalisations d'eau claire à réaliser

TRAITEMENT DES EAUX USEES

Station d'épuration

Station publique
 existante adjugé ou en construction à réaliser

Station à statut particulier
 privée à déclasser

AUTRES PROBLEMATIQUES

Dévergèment - Exhaure

Station de pompage

Bassin d'orage
 existant adjugé ou en construction à réaliser

Informations externes à la S.P.G.E. :

SOURCE DGRNE

Eaux souterraines (Mise à jour : 17/06/2005)
 Captage public
 Zones de protection de captage arrêtées et Galeries de Hesbeye
 Prévention rapprochée (Ia)
 Prévention éloignée (Ib)
 Surveillance (II)

Eaux de surface (Mise à jour : 01/09/2002)
 Navigable
 3ème catégorie non classé 2ème catégorie Cours voûté

Zone de baignade (Mise à jour : 04/05/2004)
 Point ou zone de baignade
 Zone amont de baignade (cours d'eau)

Donnée environnementale (Mise à jour : 24/03/2005)
 Natura 2000
 Limite naturelle : ●●●●●
 Sous-bassin hydrographique : ●●●●●

SOURCE DGATLP

Plan de secteur (Mise à jour : 26/11/2004)
 Les zones où s'appliquent les différents régimes d'assainissement sont issues de la base de données des plans de secteur.
 Les zones destinées à l'urbanisation reprises au PASH n'engagent en rien la responsabilité de la DGATLP.
 L'utilisation de nouveaux fonds de plans IGN pour entailler des imprécisions opère sur zones destinées à l'urbanisation.

Limite administrative
 ●●●●● Limite communale

SOURCE IGN

Fond de plan IGN (Mise à jour : 25/01/2006)
 40/1 Limite de planche IGN (1/10.000)
 Remarque : le document peut présenter des fonds de plan datés à différentes époques et selon différentes techniques.
 Autorisation de reproduction : convention TS 0394

Origine des données cartographiques : MSH-DGRNE - MSH-DGATLP - IGN
 Traitement des données : OEA et SPGE

